

Paradis, Suzanne

De: Secrétariat (usager)
Envoyé: jeudi 5 février 2004 14:57
À: 'sylvie lefrançois'
Objet: RE : 2IÈME AUGMENTATION DE TARIF EN AVRIL

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 21 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1^{er} avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

De : sylvie lefrançois [mailto:sylviemichel.L@sympatico.ca]
Envoyé : mercredi 21 janvier 2004 17:53
À : Secrétariat (usager)
Objet : 2IÈME AUGMENTATION DE TARIF EN AVRIL

J'aimerais exprimer ma COLÈRE vis-à-vis la 2ième augmentation des tarifs d'électricité, depuis janvier 2004 et prévue en avril.

Si toutefois Hydro Québec ne se rend pas compte que le peuple Québécois souffre d'écoeurantrie aigue vis à vis le gouvernement charest, alors, le tout glisse sur le dos du gouvernement comme l'eau coule sur le dos d'un canard, dans le but de s'enrichir de plus en plus et de remplir leurs porte-feuilles personnels .

05/02/2004

Nous savons tous que l'Hydro Québec est une bonne grosse vache à lait pour le gouvernement mais d'augmenter 2 fois en 4 mois est absolument ridicule et un abus du peuple québécois, touchant les pauvres, et la classe moyenne.

Votre régie de l'énergie devrait réaliser que le peuple va éventuellement se révolter et que certains vont penser, tout comme moi, à trouver une autre source d'énergie, comme par exemple, le gaz ou l'énergie éolienne.

Je réalise que je perd mon temps à vous écrire, mais dans la vie qui risque rien n'a rien.

L'excuse de votre chef Charest, est qu'au Québec, le coût de l'électricité est moins dispendieuse que partout ailleurs.

Eh bien, peut-on dire la même chose à propos de nos impôts, de notre tps et de notre tvq ????????

En conclusion, je crois que le gouvernement nous prend pour des fous et surtout comme une belle et bonne source de revenu et que ce régime épouvantable devrait cesser.

Dernière chose: Je fais partie des familles qui vivent dans une maison pas trop isolée et je suis à faible revenu, et par conséquent, croyez le ou non, la température dans la maison, est d'environ de 14 celcius (maximum) parce que je n'ai pas les moyens de chauffer plus. Alors, si cette augmentation est acceptée, je serai forcée de chauffer encore moins.

Je ne suis pas seule dans cette situation, croyez moi.

Alors, montrez nous que votre régie de l'énergie sert à quelque chose.

Une pauvre dame écoeuré de vivre au Québec,

Sylvie